



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

téléphone

Question écrite n° 92030

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la prospective et du développement de l'économie numérique sur la couverture numérique de la téléphonie mobile en Moselle. Si le département de la Moselle s'inscrit dans la moyenne nationale, seule la couverture des centres bourgs de l'ensemble des communes recensées en zone blanche ainsi que les axes de transports prioritaires et les zones touristiques à forte influence est ciblée. Conformément aux conclusions du comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire en date du 11 mai 2010, ce plan doit être finalisé d'ici fin 2011. Il lui demande où en est actuellement le plan de couverture numérique de la téléphonie mobile et qu'elles sont les prévisions visant à assurer la couverture des habitations qui n'entreront pas dans le cadre de la présente convention.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92030

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Prospective et économie numérique

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 octobre 2010, page 11571

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)